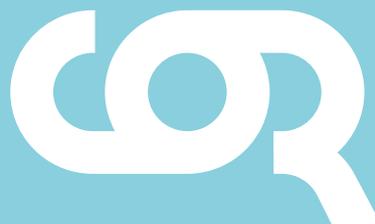


2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

SOMMAIRE



La COR



- 3 Éditorial du Président
- 4 Les élus de la COR
- 7 Les compétences de la COR
- 8 Direction Générale
- 10 Communication

- 11 Secrétariat général
- 12 Ressources humaines
- 13 Mutualisation
- 13 Autorisations du droit des sols
- 14 Marchés publics
- 15 Finances
- 16 Habitat



Aménagement et développement



- 18 Accueil, développement et immobilier d'entreprises
- 20 Développement local durable
- 24 Transports et mobilité
- 25 Tourisme



Infrastructures et réseaux



- 27 Informatique des écoles
- 27 Assainissement
- 28 Voirie
- 29 Gestion des déchets



Services à la population



- 31 Piscines
- 32 Culture
- 35 Politique de la Ville

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

*Renforcer la solidarité
et la cohésion territoriale*

Combattre les risques d'une fracture territoriale entre les différentes parties de son vaste territoire est un enjeu majeur pour la COR.

Du sud-est aux portes de la métropole au nord-ouest rural, le différentiel d'attractivité et de développement est de plus en plus manifeste ces dernières années.

L'ouverture de l'autoroute A89 et son raccordement récent à l'A6 au nord de Lyon a considérablement fait évoluer les choses et accéléré ce mouvement de fait.

La COR, communauté d'agglomération se doit d'organiser la cohésion et la solidarité entre les communes au sein de son territoire.

J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie, au cours de l'année 2018, à rencontrer les maires avec les services de la COR, en réunions et dans leurs mairies, pour bien prendre en compte leurs préoccupations.

Ce travail a abouti à la conclusion d'une charte entre la COR et ses communes, portant contrat de développement, doublé d'un pacte financier et fiscal de solidarité.

Cette charte institue une solidarité financière nouvelle entre la COR et ses communes membres :

- la dotation de solidarité communautaire a été redéfinie sur des critères exclusivement sociaux et fiscaux, et attribuée dorénavant dans une logique de solidarité renforcée, pour un plus juste partage des produits fiscaux générés par le développement économique et démographique sur le territoire.

- Un nouveau dispositif d'aide aux communes a été mis en place sous la forme d'un contrat de développement territorial, chaque commune obtenant une aide (fonds de concours) de la COR sur l'opération de son choix, pour peu qu'elle puisse être engagée avant la fin du mandat.

En parallèle, la COR a poursuivi son engagement résolu en faveur de la transition énergétique, en poursuivant (entre autres) ses vigoureux efforts pour la rénovation thermique de l'habitat, la production d'énergies renouvelables et la mise en place d'expérimentations innovantes dans différents domaines (mobilités, commerces...).

Ainsi va la vie de notre Communauté d'agglomération, qui inscrit dorénavant son action dans la durée et la solidarité du « bloc local » qu'elle forme avec ses 31 communes, en interface avec nos deux principaux interlocuteurs que sont l'État (principalement) et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

*Michel MERCIER
Président de la COR*



Michel MERCIER,
Président de la COR



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN 2018



Appoux

Michel
DEGRANDI

Décédé le 04/12/2018. Remplacé en avril 2019.



Amplepuis

René
PONTETJean-Jacques
CARLETTOJean-Marc
GUILLOTSéverine
FARGEOTAngélique
GONIN-CHARTIERVirginie
JANDETEmmanuel
GIRARD

Ancy

Christine
DE SAINT JEAN

Chambost-Allières

Philippe
BONNET

Chénelette

Bernadette
BLEIN

Elaveisolles

Dominique
DESPRAS

Cours

Michel
LACHIZEDavid
GIANONEGabriel
BOUCAUDJean-Claude
CABOUXAnnie
DEVEAUXGinette
MANARYRené
MILLETFrédéric
GASCON

Démission du Conseil le 17/09/2018.

Remplacé en avril 2019.



Eublize

Olivier
MAIREJulie
BOCHARD

Dareizé

Bernard
ROUX

Dième

Hubert
ROCHE

Grandris

Jean-Pierre
GOUDARDColette
FORY

Joux

Guy
HOFSTETTER

Lamure-sur-Azergues

Bernard
ROSSIER

Les Olmes

Anne-Marie
VIVIER-MERLE

Les Sauvages

Annick LAFAY-
GUINOT

Meaux-la-Montagne

Gérard
MOUREY

Pontcharra-sur-Turdine

Jacques
NOVEGeorges
CLUGNETNathalie
ESTIENNE

Poule-les-Echarmeaux

Raphaël
CODELLO

Ranchal

Denis
LONGIN

Démission du Conseil le 26/04/2018.

Remplacé par Jacques De Bussy le 14/06/2018.



Ronno

Philippe
LORCHEL



Saint-Appolinaire



Pascal
REYNARD



Saint-Bonnet-le-Troncy



Pascal
TOUCHARD



Saint-Élément- sous-Valsonne



Sylvie
MARTINEZ



Saint-Forgeux



Gilles
DUBESSY



Christelle
LAFFAY



Saint-Jean-la-Bussière



Pierre
GUEYDON



Saint-Just-d'Avray



Christine
GALILEI



Saint-Loup



Jean-Pierre
JACQUEMOT



Saint-Marcel-l'Éclairé



Hervé
DIGAS



Saint-Nizier-d'Azergues



Jean-Yves
LABROSSE



Saint-Romain-de-Popey



Guy
JOYET



Géraldine
CHEVRET



Saint-Vincent-de-Reins



Jean-Pierre
LEITA



Tarare



Bruno
PEYLACHON



Josée
PERRUSSEL-BATISSE



Alain
SERVAN



Jean-Paul
DUPERRAY



Philippe
TRIOMPHE



Alain
PERONNET



Fabienne
LIÈVRE



Fabienne
VOLAY



Rachelle
GANA



Jean-Marc
BUTTY



Laura
GAUTIER



Mylène
LAURENT

Démission du Conseil le 16/10/2018.

Remplacée par Joëlle Jacquemot le 06/12/2018.



Thomas
CHADŒUF-HOEBEKE



Najet
AERNOUT



Thizy les Bourgs



Michel
MERCIER



Patrick
AURAY



Colette
DARPHIN



Daniel
LARGENT



Martin
SOTTON



Michèle
LONGERE



Nathalie
LIONS



Marion
ROCHARD



Jérôme
TOURNIER

Démission du Conseil le 07/06/2018.

Remplacé le 26/09/2018 par Mohamed

Hadjab.



Valsonne



Patrick
BOURRASSAUT



**Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien**



GARE

LAC DES SAPINS

ANTENNE

SIEGE



LES COMPÉTENCES DE LA COR



Des compétences enrichies pour la COR

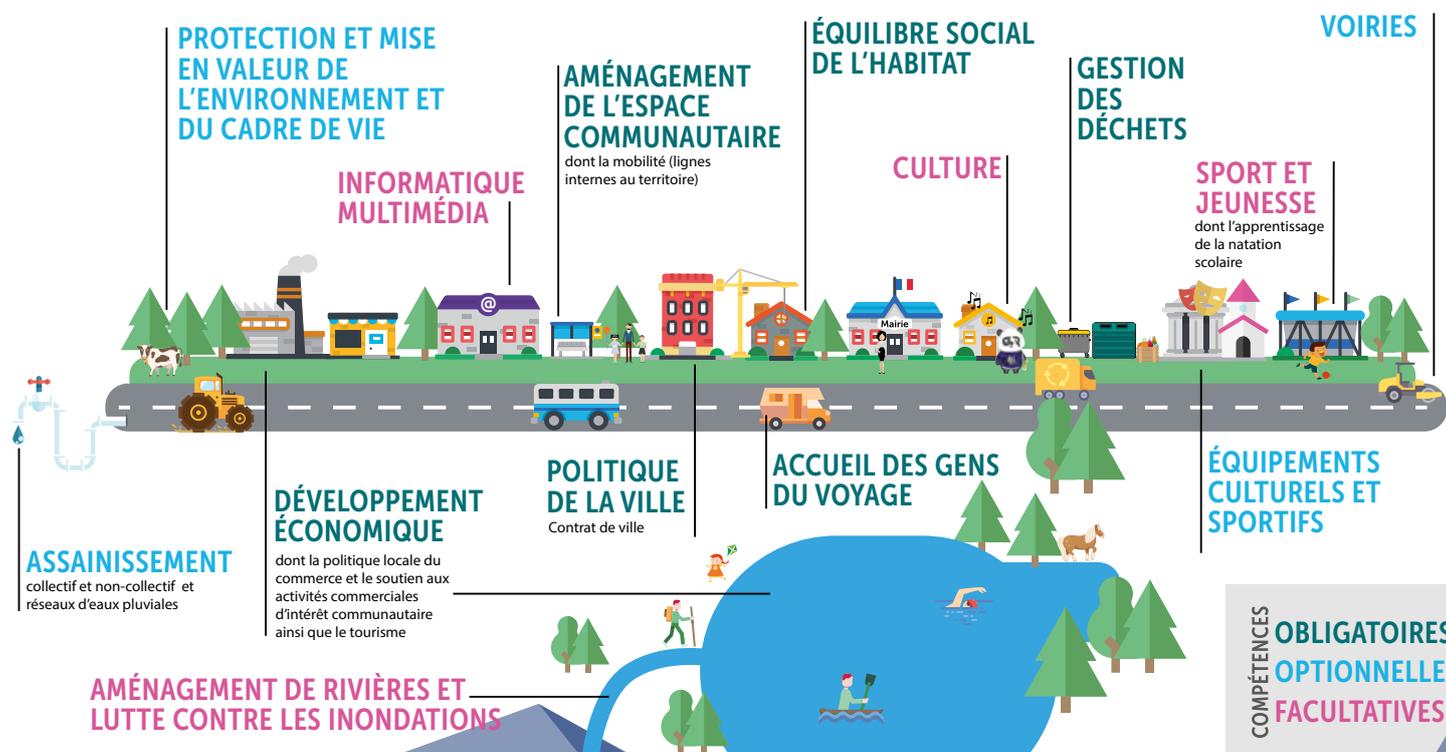
La COR exerce des compétences **OBLIGATOIRES**, mais aussi, de son choix, des compétences **OPTIONNELLES** et toujours des compétences **FACULTATIVES**, qu'elle exerçait déjà en tant que Communauté de Communes. Du fait de son passage en communauté d'agglomération et de ses nouveaux statuts, elle a **redéfini l'intérêt communautaire en matière de commerce et défini son intérêt en termes de logement**, lors du conseil communautaire du 21 décembre 2017. Ce dernier domaine de l'habitat concerne la conception et la gestion des opérations collectives de rénovation de l'habitat, les opérations concourant à améliorer la qualité du parc privé et son habitabilité, les opérations de traitement coercitif de l'habitat indigne sous maîtrise d'ouvrage COR et la participation aux opérations de démolition du parc social inadapté.

La COR a également élargi son champ d'action en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement, avec **une prise de compétence pour la production d'énergies renouvelables**.

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'OUEST RHODANIEN



Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien





DIRECTION GÉNÉRALE

Le grand chantier de la Direction Générale en 2018 :

L'analyse et la mise en œuvre des préconisations de la CRC dans le fonctionnement des services.

Le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la COR sur les exercices 2014 à 2017, engagé début septembre 2017 s'est poursuivi au début de l'année 2018, jusqu'au 15 mars 2018, date de l'entretien de restitution prévu par l'article L.243-1 al.1 du code des juridictions financières.

Le rapport d'observations provisoire de la CRC a été transmis à la COR le 25 avril 2018 ; la COR a transmis sa réponse le 15 juin, la CRC a délibéré le 3 août et transmis son rapport définitif le 17 août.

Un gros travail d'analyse et de réponse aux observations de la CRC a donc été réalisé au cours du 1^{er} semestre 2018.

Les observations du rapport provisoire portaient sur les points suivants :

- La qualité des informations budgétaires et comptables ;
- La situation financière ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La commande publique ;
- Les conditions financières du transfert de la compétence Transports à la COR ;
- La réhabilitation des friches industrielles.

Ce rapport mettait logiquement en lumière la brusque dégradation de la situation financière de la COR en 2017, imputable à la non compensation financière du coût du transfert de la compétence Transports du Département à la COR.

Il soulignait également la nécessité :

- de conclure un véritable pacte financier et fiscal de solidarité, tel que prévu pour les intercommunalités signataires d'un contrat de ville ;

- de réduire la part de fiscalité reversée aux communes, jugée « peu compatible avec l'élargissement des compétences inhérentes à la création de la Communauté d'Agglomération » ;

- de mettre à jour l'inventaire du patrimoine de la COR suite à la fusion des 3 EPCI, afin de réduire l'écart avec l'état de l'actif établi par le comptable ;

- de mieux préciser les cas de recours aux heures supplémentaires et aux astreintes dans la gestion de nos ressources humaines ;

- de constituer une provision pour risques et charges sur les opérations confiées à EPORA, en matière de réhabilitation des friches industrielles,

- d'harmoniser les procédures avec les communes adhérentes au service commun et d'établir une nomenclature des besoins pour les achats de la COR en matière de commande publique.

La CRC, dans son rapport provisoire, a formulé six recommandations auxquelles nous nous sommes efforcés de répondre, tout en mettant en place immédiatement un maximum de mesures correctrices possibles :

1- Réviser l'inventaire et le mettre en conformité avec l'état de l'actif établi par le comptable : le travail déjà engagé a été poursuivi et accéléré avec l'aide des services de la DGFIP, l'engagement pris étant de parvenir à un apurement complet avant la fin de l'exercice 2019 ;

2- Élaborer une programmation pluriannuelle des investissements, avec un suivi en autorisations de programme et crédits paiement (AP/CP) : elle a été mise en place lors du vote du BP 2018 ;

3- Réétudier les modalités de calcul des attributions de compensations financières versées aux communes membres, conformément aux charges réellement transférées : les rectifications sur les AC ont été opérées par la CLECT et mises en application immédiate sur l'exercice 2018. Pour répondre à la demande expresse de la CRC, les autres reversements aux communes (allocations de solidarité, subventions, fonds de concours...) ont fait l'objet en 2018 d'une refonte complète dans le cadre d'un pacte financier et fiscal de solidarité (tel que prévu pour les intercommunalités signataires d'un contrat de ville), au service du projet de territoire ;

4- Faire figurer les engagements pris par la COR avec EPORA et le SMLS dans les documents « hors bilan » : cela a été effectué dès le BP 2018 et le CA 2019 ;

5- Respecter les dispositions des articles L.2224-1 et L.2224-2 du CGCT concernant le versement de subventions d'équilibre aux SPIC (assainissement et tourisme) : la décision anticipée (effective au 1/1/2018) de dissolution-absorption de l'EPIC par la COR a réglé le problème pour le tourisme, la suppression de la subvention d'équilibre au budget annexe assainissement étant effective depuis l'exercice 2016 ;

6- Établir une nomenclature des besoins, afin de regrouper les commandes et tenir compte des seuils réglementaires, améliorer le délai de remise des offres et le contenu des rapports 'analyse, et limiter les avenants : nous avons pris l'engagement de mettre en œuvre cette recommandation dès cette année par des moyens humains supplémentaires (un rédacteur), qui ont permis également de renforcer le service mutualisé.



DIRECTION GÉNÉRALE

Sur le volet stratégique, l'année 2018 a permis la mise en œuvre les décisions prises par le Conseil du 21/12/2017,

- Portant définition des opérations nouvelles d'intérêt communautaire en matière de commerce et de logement, qui traduisent un engagement nouveau et fort de la COR sur les programmes d'aménagements et de renouvellement urbains (programmes Cœur de ville et revitalisation centre-bourgs).

- Portant prises de compétences sur la GEMAPI, les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et les opérations d'intérêt communautaire en matière de production d'énergies renouvelables.

La liste des opérations d'intérêt communautaire en matière de production d'énergies renouvelables a fait l'objet de deux délibérations prises en cours d'année 2018 (le 26/09 et le 6/12) ; elles concernent des installations photovoltaïques, des réseaux de chaleur et une unité de méthanisation et témoignent d'une montée en charge rapide de cette compétence, fruit d'une volonté politique forte.

L'observation de la Chambre Régionale des Comptes sur l'opportunité qu'il y aurait pour la COR à améliorer son CIF (coefficient d'intégration fiscale) a conduit l'exécutif à proposer une prise de compétence en matière de « contribution

au SDMIS » en lieu et place des communes (délibération prise le 6/12/2018 avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2019).

Mais le plus gros investissement des services de la COR sur l'année 2018 a concerné la prise de compétence informatique (délibération prise le 29 mars 2018 pour un effet au 1^{er} janvier 2019) : la définition précise du périmètre de la compétence qui inclut tous les services des communes et les écoles et l'évaluation juste et précise de la charge transférée ont nécessité de nombreux échanges, rencontres et réunions avec les communes.

Sur le volet managérial, la Direction Générale est organisée autour du DGS, Jean-François Dauvergne, qui assure la coordination des services en comité de direction, le suivi des moyens généraux en comité de gestion et un lien direct très étroit avec le secrétariat général, la communication et le service informatique.

Le DGA, Guillaume Cortey, est plus particulièrement chargé des grands projets économiques, des dossiers industriels et des finances, Eric Malatray assurant la direction des grands projets d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du logement.

Avec le départ pour la Ville de Tarare de Fabrice Poulard, les différents pôles de services opérationnels ont été réorganisés comme suit :

- Simon Peyrache a conservé la direction du pôle « Projets de développement économique durable » ;
- Natacha Portier a pris la direction du pôle « Infrastructures, collectes et réseaux » ;
- Thomas Nardoux a conservé la direction du pôle « Équipements et services à la population ».

Dans le même temps, le service Finances a reçu le renfort de Laura Sotton au poste de responsable du service comptabilité au 1/10, et le service Marchés a intégré Anne-Laure Giraud au 1/12 au titre de la mutualisation.

Au titre du schéma de mutualisation, il a été convenu la mise en place d'un service commun RGPD en partenariat avec la Ville de Tarare (mise à disposition d'un agent qualifié) pour une mise en place au 1^{er} semestre 2019.



Missions

> Vérification de tous les actes de la collectivité, coordination du travail des agents et appui aux élus.

> Animation des réunions hebdomadaires de l'équipe de direction (la direction générale, les cinq directeurs de pôles et la responsable de la communication), et d'un comité de direction (équipe de direction associée de tous les chefs de services ou de projets) tous les deux mois.

> Participation :

- Aux réunions des instances représentatives de la gestion du personnel, communes avec Tarare et Thizy les Bourgs (comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

- Aux réunions des Comités exécutifs (une toutes les trois semaines, en préalable aux réunions de Bureaux et de Conseils) aux côtés du Président et des Vice-Présidents.



COMMUNICATION

162

outils de communication conçus

4

dossiers de presse réalisés et diffusés

110

communiqués de presse



PanneauPocket, une application mobile à disposition des communes

Sur une proposition des maires de la Haute Vallée d'Azergues et suite à une demande de bénéficier d'une application mobile, des échanges ont été entamés fin 2018 avec PanneauPocket afin de proposer aux communes du territoire cette application, dont le déploiement, début 2019, doit permettre de diffuser une information rapide et directe aux habitants.

La diffusion optimisée sur le territoire

Depuis fin 2017, la diffusion est centralisée par le service communication, permettant ainsi de significatives économies. Concernant la culture et les musées, le coût de la diffusion est ainsi passé de 10.984 euros pour la saison 2017-2018 à 5.071 euros pour 2018-2019.

La baisse est aussi importante au sujet du tourisme et de la jeunesse, les coûts étant plus que divisés par deux (4.016 euros en 2018 contre 9.117 euros en 2017). Tout ceci en conservant une diffusion efficiente afin que chaque événement organisé par la collectivité bénéficie d'un rayonnement suffisant à son succès.



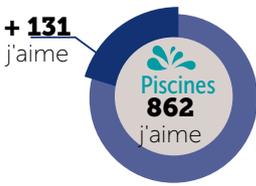
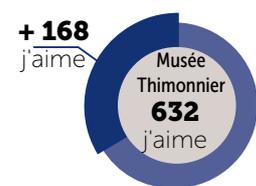
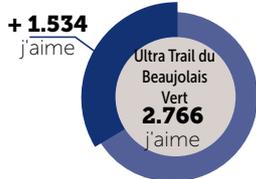
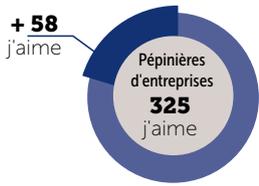
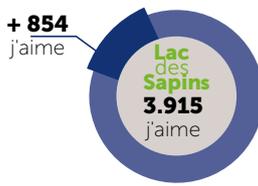
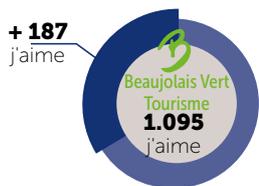
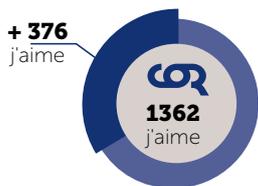
Un challenge en matière de communication : développer la notoriété de l'Ultra Trail du Beaujolais Vert.

Pour la première édition de l'UTBV, successeur du Trail du Beaujolais Vert, 2000 participants étaient espérés. Développement de la page Facebook, relations presse au niveau local et national, diffusion d'affiches et organisation d'une reconnaissance avec François D'Haene ont notamment permis d'atteindre cet objectif.

Réseaux sociaux



7 comptes Facebook



2 comptes Twitter

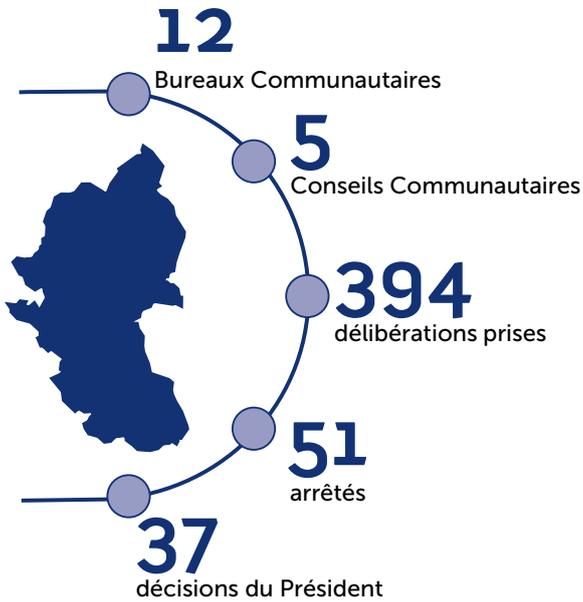


1 compte Instagram



VIE INSTITUTIONNELLE

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Bureau Communautaire



Conseil Communautaire

17 JANVIER



HABITAT

Contrat Ambition Région : Bonus performance énergétique

15 MARS



ASSAINISSEMENT

Institution d'un coefficient de pollution et de pénalités de dépassement sur le système d'assainissement d'Amplepuis-Thizy

29 MARS



FINANCES

Vote des budgets et comptes administratifs

INFORMATIQUE

Elargissement de la compétence de la COR en matière d'informatique, multimédia

16 MAI



TOURISME

Label Station Verte : Adhésion du Lac des Sapins

29 JUIN



FINANCES

Autorisation de signature du contrat de maîtrise de la dépense locale

19 JUILLET



COMMERCE

Convention de partenariat avec la fédération Atout Commerce

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Convention Projet Urbain Régional (PUR)

13 SEPTEMBRE



AMÉNAGEMENTS URBAINS

Convention-cadre Action Cœur de Ville

CIRCUITS COURTS

Participation de la COR au projet Massif Central Terralim

26 SEPTEMBRE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Définition de l'intérêt communautaire en matière de production d'énergies renouvelables

ASSAINISSEMENT

Uniformisation des tarifs de la redevance d'assainissement collectif

18 OCTOBRE



CULTURE

Convention d'utilisation du Théâtre de Tarare

15 NOVEMBRE



AGRICULTURE

Dispositif de soutien aux nouveaux agriculteurs installés sur le territoire

TOURISME

Appel à projets « Pôle de Pleine Nature »

HABITAT

Création de l'agence départementale ACTES 69

6 DÉCEMBRE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Transfert à la COR de la contribution des communes membres au SDMIS

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un CHSCT commun entre la COR et les communes d'Amplepuis, Cours, Tarare et Thizy les Bourgs

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Validation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs (31/12/2018)



Dépenses de personnel 2018

Le montant total des charges de personnel s'élève à 6 871 495 € soit 9.61% de plus que l'an dernier (6.29 millions €) dû principalement au transfert du personnel de l'OT au 1^{er} janvier 2018 et à la récupération en régie de la collecte sur tout le territoire.

Les absences en 2018



Les actes établis en 2018 (arrêtés + contrats)

430 actes établis contre 849 en 2017 (reclassement de tous les agents en 2017).



14

sessions de formations organisées

pour **171** agents formés.

Un travail collaboratif renforcé avec le CNFPT a permis d'aboutir à l'écriture d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée pour la période 2019-2021. Il est signé par la COR (pour elle-même et au nom des 20 communes adhérentes) et la Ville de Tarare.

Il permettra d'organiser plus d'une vingtaine de formations sur notre territoire.

Prévention

17 communes ont passé une convention avec le CDG69 pour la mission d'inspection en santé et sécurité au travail.

8 communes inspectées en 2018.

MUTUALISATION

Une troisième année en consolidation :

Le schéma prévoyait la création de 12 services communs : ADS, Archives, Assistant de prévention, Assistance à la passation de marchés, Formation, Comptabilité, Paie, Programmes européens, Juridique, Informatique (qui est devenu une compétence au 01/01/2019), Lecture publique, Voirie communautaire et deux réseaux (secrétaires de mairies et encadrants ST). A cela s'ajoutent les groupements de commandes.

Les services ADS, Assistant de prévention, Formation, Ingénierie de Projets, Voirie communautaire, Réseau des encadrants ST, Archives fonctionnent bien : ce sont des services qui offrent une expertise non présente dans les communes ou inexploitée. Les services ADS, Assistant de prévention et

Formation sont opérationnels (voir détail ci-après). Les « services » Ingénierie de Projets et Voirie communautaire sont plutôt des actions que des services et ont la particularité d'être antérieurs au schéma. Le réseau des encadrants ST se réunit plusieurs fois par an avec un ordre du jour fixé à l'avance.

Le service Archives a la particularité d'être porté par la Ville de Tarare qui dispose du seul spécialiste sur le territoire.

Les services qui fonctionnent mais qui sont encore en cours de développement : Assistance à la passation de marchés, Informatique, Paie/Carrières (en cours d'évolution vers un service de paie uniquement)

Le service Assistance à la passation de marchés n'a traité que 9 marchés en 2018 et peine à faire respecter les

délais de prévenance. Le service Paie/Carrières a donné satisfaction en termes de technicité et de conseil mais n'a pas pu répondre à l'ensemble des problématiques en termes de relations humaines qu'implique l'absence d'une fonction RH au sein de la collectivité. La commune a donc décidé de recruter un agent sur cette fonction. Néanmoins, elle souhaite bénéficier de la mise à disposition du service de la COR uniquement pour la paie.

Les services qui ne fonctionnent pas : Comptabilité, Réseau des secrétaires de mairie et Lecture publique.

Proposition de la mise en place d'un service Juridique RGPD en 2019.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service autorisations du droit des sols (ADS) est un service mutualisé pour l'instruction des permis de construire.

949

actes d'urbanisme

291

permis de construire

329

Déclarations préalables

307

Certificats d'urbanisme

11

Permis d'aménager

11

Permis de démolir

31

communes adhérentes au service ADS



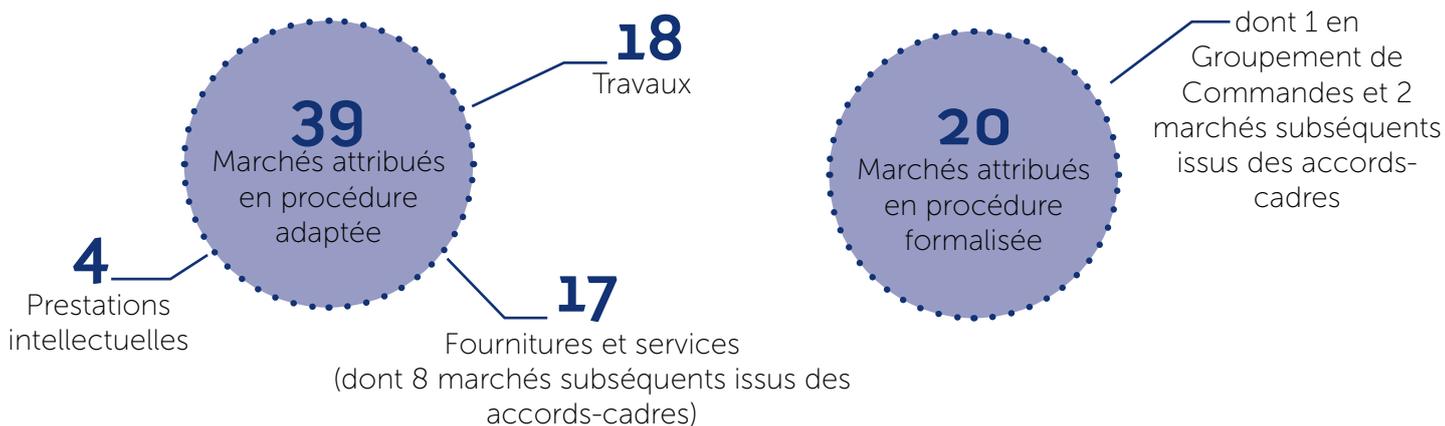


MARCHÉS PUBLICS

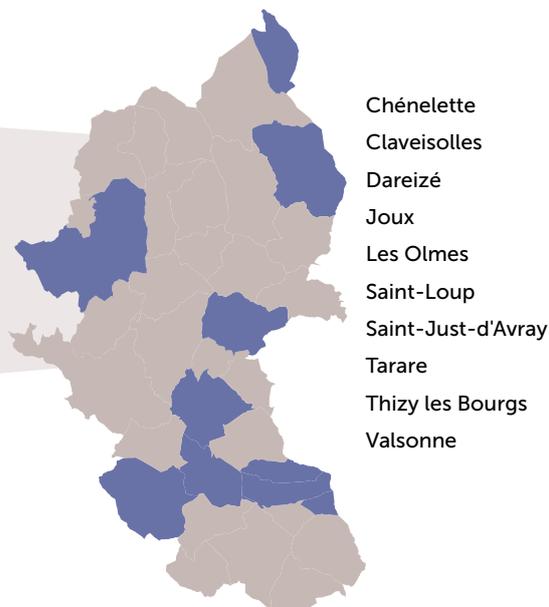
59

MARCHÉS ATTRIBUÉS

CODE DES MARCHÉS PUBLICS
ET AUTRES CONTRATS



10 communes ont bénéficié du service mutualisé pour **26** prestations réalisées.



1

Procédure de Délégation de Service Public pour l'assainissement collectif sur le Pays d'Amplepuis Thizy, de la Haute Vallée d'Azergues, de Dième, de Saint-Appolinaire et du Syndicat d'assainissement du Pays de Tarare dissous

FINANCES

65,1 millions d'euros
DE RECETTES

58,4 millions d'euros
DE DÉPENSES

Quelques postes de recettes

6,1 M€ de Dotation
Globale de Fonctionnement

20,1 M€ de fiscalité
(8,2M€ provenant des entreprises, 5M€ provenant des ménages auxquels il faut ajouter 4,3M€ encaissés au titre de la TEOM)



Quelques postes de dépenses

17 M€
de dépenses à caractère général

6,9 M€
de dépenses de personnel

7,6 M€
de reversement aux communes

3,2 M€ de
remboursement du capital de la dette et 1,3 M€ d'intérêts

14 235
actes

(mandats et titres) réalisés par
2,7 ETP

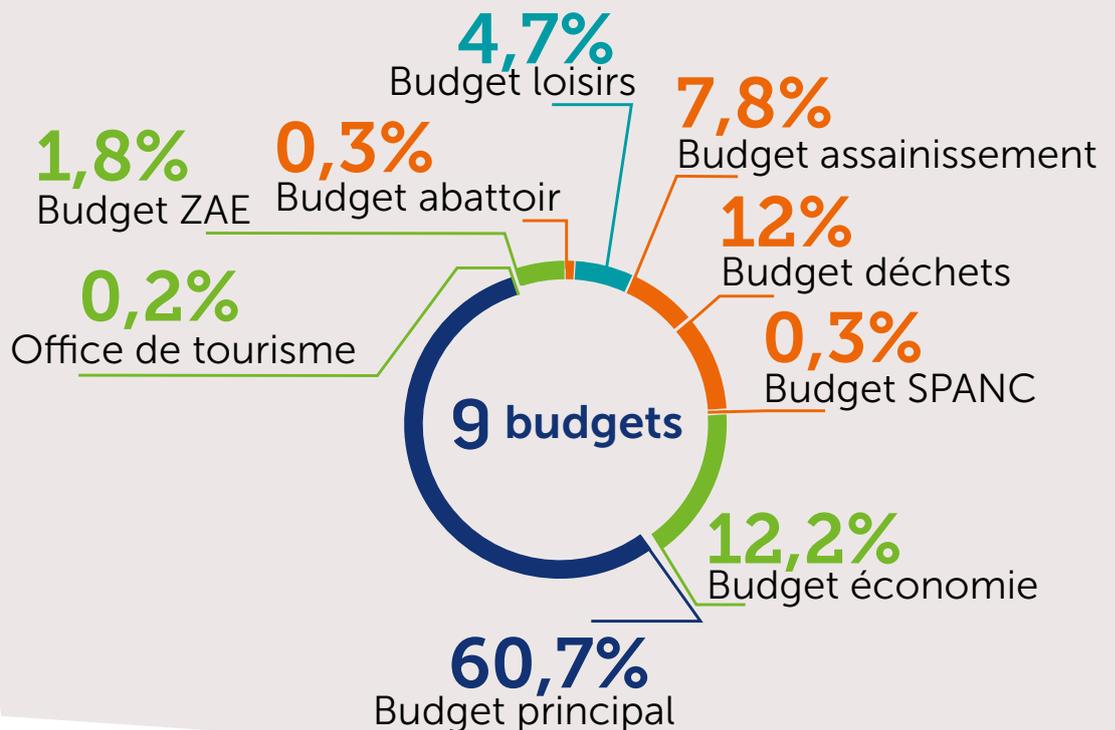
16

régies de recettes

4

régie d'avances

Répartition des dépenses par budget





HABITAT

La COR met en place différentes actions pour favoriser la rénovation de l'habitat sur l'ensemble de son territoire. Elle apporte son soutien financier aux habitants dans leurs travaux de rénovation grâce au concours de fonds spécifiques de l'État, bien souvent complétés par les communes du territoire.

Revitalisation centres-bourgs

 **51** dossiers

92.016 € de subventions accordées

pour **853.960 €** de travaux

Rénovation de façades

 **40** dossiers de rénovations de façades

35.245 € de subventions accordées

pour **361.433 €** de travaux

Projet îlot Jaurès à Thizy les Bourgs :

► La COR et Thizy les Bourgs, souhaitant poursuivre leur action en faveur de la revitalisation du centre bourg, ont porté leur attention sur l'îlot Jaurès.

Par délibération du 16 mai 2018, la COR a approuvé le dépôt de demande de financement auprès de l'ANAH central pour un passage en commission en juin 2018.

Projet îlot Cour Royale à Tarare :

► La COR et la Ville de Tarare, via la convention Action Coeur de Ville signée le 25 septembre 2018, projettent la requalification de l'îlot Cour Royale, en partenariat avec l'ANAH, ce quartier ayant fait l'objet d'un pré-diagnostic présumant une insalubrité sur certains logements.

Cet îlot comporte au moins deux immeubles vacants et plusieurs immeubles dégradés / insalubres, organisés autour d'une cour de statut public. Il pourrait être recomposé pour en améliorer les conditions d'habitat tout en créant l'alignement de la rue pour marquer l'entrée de ville.

Une consultation pour le recrutement d'un AMO, en vue de mettre en place les études permettant de mettre en œuvre cette action définie comme mature et de solliciter une subvention à l'ANAH, a été lancée.

Croissance Verte

 **106** dossiers pour

439.527 €

de subventions

1.743.675 €

de travaux

PIG

 **64** dossiers pour

194.583 €

de subventions

1.930.374 €

de travaux



Place du Commerce à Thizy les Bourgs : lancement de la procédure ORI

Dans le cadre de son programme de revitalisation de centre-bourg, Thizy les Bourgs et la COR se sont engagés dans une politique ambitieuse de renouvellement urbain. En complément de l'opération programmée de l'amélioration de l'Habitat, dispositif incitatif permettant la rénovation de 196 logements, la COR a la possibilité de mettre en œuvre une Opération de

Réhabilitation Immobilière (ORI). Le secteur de la place du Commerce a été ciblé. Une dizaine d'immeubles pourraient faire partie de la procédure.

Afin de calibrer le nombre d'immeubles et la teneur des travaux à prescrire et ce, préalablement à la DUP, une étude devra être réalisée. En parallèle, une concertation sera lancée permettant ainsi d'informer la population

de la procédure par le biais d'une réunion publique. Dans un deuxième temps, les propriétaires des immeubles ciblés par l'étude seront informés et s'ils le souhaitent, rencontrés au cours d'entretiens individuels permettant d'échanger sur le projet futur de restructuration de leur immeuble.



Plateforme de rénovation énergétique :

► Ce guichet unique de la rénovation énergétique locale aide les habitants à concrétiser leurs projets de travaux et de rénovation et les met en relation avec les professionnels et artisans du territoire.

602 ménages ont contacté la plateforme locale pour bénéficier de l'accompagnement, de conseils et des dispositifs financiers.

► **70** chantiers ont utilisé du bois local en chauffage (47) ou en isolation (23)

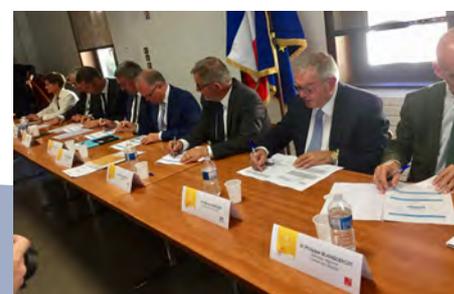
► **3** dossiers en ARA (auto-réhabilitation accompagnée)

192 visites à domicile

4 chantiers "appel à projet"

19 chantiers de rénovations globales et performantes ont été identifiés "appel à projet".

28 ont été accompagnés sur 2018 jusqu'à la réalisation des travaux et **6** ont obtenu une **rénovation au niveau "basse consommation"** (BBC).



Convention Projet Urbain Régional (PUR) :

► Cette convention engage la Ville de Tarare, la COR et la Région AURA. Elle s'inscrit dans le Contrat de Ville signé en 2015 par la Ville de Tarare et la COR. Son objectif est la diversification sur le long terme du peuplement des quartiers (Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Quartiers de Veille Active (QVA) par une meilleure accessibilité.

Convention de partenariat Action Logement - COR - Ville de Tarare :

► Action Logement s'est engagée auprès de l'État à financer la rénovation immobilière des villes retenues par le programme national Action Cœur de Ville afin de soutenir les collectivités locales qui portent un projet de redynamisation de leur centre-ville. Action Logement accompagnera l'effort d'attractivité en proposant aux

salariés et notamment aux jeunes actifs mobiles des solutions de logement de qualité.

Cette convention vise à favoriser le renouvellement de l'offre de logement locative en finançant les opérateurs de logements sociaux et investisseurs privés porteurs de projets de restructuration et réhabilitation d'immeubles entiers principalement à destination d'habitat. Ces immeubles devront être considérés comme stratégiques par les collectivités et être situés au sein du périmètre de

La COR a signé la convention Action

Cœur de Ville, avec l'État et la Ville de Tarare, le 25 septembre 2018. Ce dispositif doit permettre de bénéficier de financement dans le cadre de projets permettant de redynamiser le centre-ville de Tarare.

l'opération de revitalisation du territoire (ORT). Les financements pourront se traduire par des prêts ou subventions afin de faciliter la réalisation des opérations, en contrepartie desquels des droits de réservation seront créés au profit d'Action Logement Services pour loger des salariés, conformément au code de la construction et de l'habitat. Les conditions d'éligibilité d'un projet et les possibilités de financement seront définies par Action Logement dans le cadre de ses directives.



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

ACCUEIL, DÉVELOPPEMENT ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Pépinières et hôtels d'entreprises.....



Pépinière et hôtel d'entreprises PEPITA
Thizy les Bourgs

 **23**
entreprises
présentes

au 31 décembre 2018
sur les 2 sites
Tarare & Thizy les Bourgs



Pépinière et hôtel d'entreprises PHARE
Tarare



16
salariés

28
travailleurs
non salariés

2
stagiaires ou
apprentis

Chiffre d'**A**ffaires H.T cumulé
des entreprises

6 370 349 €

L'aide à l'investissement immobilier des entreprises



La COR possède son propre dispositif d'aide à l'immobilier des entreprises. Sous certaines conditions, la collectivité accompagne les entreprises qui souhaitent acquérir un terrain, construire, étendre des bâtiments ou effectuer des travaux de rénovation.

En 2018, 12 entreprises ont bénéficié de cette aide pour leur projet immobilier, pour un total de 450.524€ avec à la clé la création de 25 emplois.





Développement industriel

Zones d'activité

Tarare Ouest : 2018 a vu les démolitions des sites Thivel et Teintureries de la Turdine se terminer. La COR a entamé des démarches avec plusieurs prospects intéressés pour s'implanter sur cette zone une fois qu'elle sera requalifiée.

Rébé : La COR a procédé à l'aménagement de la zone à Amplepuis, proposant 3,2 ha commercialisables. En 2018, deux lots ont été vendus à l'entreprise STBC (9.000 m²) et au groupe Plattard/Ollier Bois (15.000 m²).

Basse-Croisette : La COR souhaite aménager une zone à vocation commerciale de 3 ha commercialisables à Vindry-sur-Turdine. Deux entreprises (Intermarché et Junet Brico) ont prévu de s'y installer. En 2018, en collaboration avec la commune de Les Olmes (devenue depuis Vindry-sur-Turdine), la COR a élaboré un dossier de déclaration de

projet dont l'objectif consistait à rendre compatible le document d'urbanisme communal.

ZA Gare d'Amplepuis : En 2018, la COR a acquis, auprès de la mairie d'Amplepuis, un terrain de 3 ha. Un projet d'implantation d'une pépinière et/ou d'un hôtel d'entreprises est à l'étude.

ZA Gare de Lamure-sur-Azergues : La COR est devenue propriétaire d'un terrain de 10.000 m² à proximité de la gare de Lamure-sur-Azergues. Deux entreprises locales sont intéressées pour s'y implanter.

SMADEOR : Avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, la COR est membre du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement Economique de l'Ouest Rhodanien (SMADEOR). Ce syndicat porte l'aménagement d'une zone d'activités d'environ 37 ha commercialisables sur les communes de Saint-Romain-de-Popey et de Sarcey.

Les projets d'implantation du SMADEOR

Sur l'emprise de 37 ha, 4 parcelles ont été identifiées : 20,5 ha, 8 ha, 6 ha et 2 ha. 2 prospects, qui souhaitent implanter des plateformes logistiques, ont été identifiés :

- **La SMAD :** Entreprise basée sur la CCPA (540 salariés - zone de la Ponchonnière à Savigny) qui souhaite acquérir une parcelle d'environ 60 000 m² sur la commune de Sarcey pour la construction d'un bâtiment d'environ 16 000 m².

- **ID Logistics :** spécialiste français de la logistique contractuelle. Souhaite acquérir une parcelle d'environ 205 000 m² sur les communes de Saint-Romain-de-Popey (180 500 m²) et de Sarcey (24 500 m²) pour la construction d'un bâtiment d'environ 90 000 m². L'emprise du bâtiment se situe en totalité sur la commune de Saint-Romain-de-Popey. Création de 504 emplois.



Vue aérienne de la zone d'activités de Tarare Ouest après démolition partielle.



DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Coopérative Jeunesse de Services

Mise en place en partenariat avec la Coopérative d'activités Calad'Impulsion, la CJS est une entreprise éphémère qui permet à des jeunes de 16 à 18 ans, habitant sur le territoire de la COR, de découvrir le monde du travail et la gestion d'entreprise à travers la réalisation de prestations de services aux particuliers et entreprises du territoire.

12
jeunes

200

heures de travail

Les prestations réalisées

- ▶ Peinture
- ▶ Lavage auto écologique
- ▶ Vente de sablés
- ▶ Nettoyage
- ▶ Déménagement



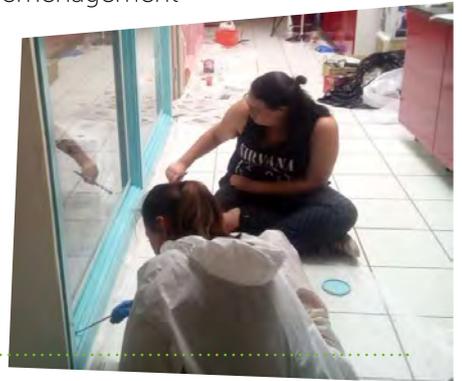
30

prestations



Chiffre d'Affaires H.T

7.000 €



Pépinière commerce (PEPCOM)

6 entreprises
bénéficiaires
dans quatre communes.



Domaines d'activité : restauration, diététique, boucherie, concept-store, fleuriste, jouets.
En 2018, les deux premières entreprises sont sorties du dispositif à Tarare et poursuivent leur vie entrepreneuriale.

Pôle entrepreneurial

Accompagnement sur mesure

Le service de base d'aide à la création d'entreprises permet d'informer et/ou d'accompagner gratuitement toutes les personnes en démarche de création ou de reprise d'activités.

Les permanences sont assurées à PEPITA, la pépinière d'entreprises à Thizy les Bourgs et à PHARE, la pépinière d'entreprises à Tarare.



68

accueils



64

projets
accompagnés

23

projets financés



627 172 €

mobilisés



Commerce et Artisanat

Un soutien prononcé au commerce



En 2018 s'est créée la **Fédération des commerçants et artisans de l'Ouest Rhodanien, Atout Commerce**.

La COR a fortement soutenu la création de cette association qui a vocation à fédérer les commerces du territoire, auparavant dispersés. Une signature de convention de partenariat pour trois ans, en novembre 2018, a entériné ce

soutien actif, qui s'est également traduit en décembre 2018 par une aide à l'embauche par la fédération d'un animateur numérique pour accompagner la transition numérique des commerçants.

Subventions à l'investissement pour les commerçants

104 910 €

d'aides octroyées à 34

commerces dans 12 communes: Amplepuis, Cours, Cublize, Grandris, Lamure-sur-Azergues, Les Sauvages, Saint-Jean-la-Bussière, Tarare, Thizy les Bourgs, Valsonne, Vindry-sur-Turdine (Les Olmes et Pontcharra).

745 177 € de travaux réalisés par des entreprises, dont 43 % par des entreprises locales.



Boutiques éphémères

Création en partenariat avec la Ville de Tarare d'une boutique éphémère rue Pêcherie : 21 créateurs, 60% d'occupation, 100% de satisfaction.

Boutiques éphémères de Thizy les Bourgs et Amplepuis : soutien de la COR pour la création et l'animation des boutiques éphémères à l'été et Noël 2018.

Animation de l'Opération Collective en Milieu Rural

Après signature de la convention 2017-2020 le 20 mars 2017, la COR a lancé son opération FISAC, qui permet l'accompagnement des entreprises.

Sept rendez-vous du commerce ont été organisés pour 25 commerçants. Comme en 2017, un accompagnement a été prodigué sur les outils du numérique, la démarche de progrès et l'accessibilité.

Les démarches qualité ont également été lancées en octobre 2018. 16 commerçants ont bénéficié de cet accompagnement sur une période de 10 mois.

Espace de travail partagé à Lamure-sur-Azergues

Mis en place en 2016, l'espace de travail partagé La Cordée à Lamure-sur-Azergues a poursuivi son activité et accueilli 24 entreprises "encordées" en 2018.

Cet espace offre, aux auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants et créateurs d'entreprises, une solution d'accueil par la mise à disposition d'un espace de travail partagé et trois cafés des échanges étaient organisés chaque mois pour animer le lieu.



La COR a été lauréate en 2018 de l'Appel à projet de la Région sur les projets innovants en faveur de l'économie de proximité, pour le projet de création d'un système de distribution locale : conciergerie et click and collect, dont la mise en oeuvre doit avoir lieu en 2019.



Agriculture et Circuits Courts

Terre d'agriculture, la COR soutient le développement agricole sur son territoire par le biais de différentes initiatives.

Solidarité paysans : La COR s'est engagée, via une convention, à soutenir cette association en relayant sa communication et en versant une aide financière de 100 euros par exploitant accompagné. Ce réseau de bénévoles et salariés agit depuis 20 ans auprès des agriculteurs en situation difficile ou fragile.

Soutien aux nouveaux agriculteurs : la COR a décidé en 2018 de verser chaque année une aide financière de 500 euros aux jeunes agriculteurs nouvellement installés sur le territoire.

Elle a, en outre, apporté son aide à 33 exploitations situées sur les communes d'Amplepuis, Ronno, Saint-Jean-la-Bussière et Thizy les Bourgs. Touchées par un violent orage de grêle, le 20 juillet 2018, ces 33 exploitations ont bénéficié d'aides de la COR à hauteur de 1.000 ou 2.000 euros, pour un montant total débloqué de 49.000 euros.

Enfin, un nouveau Forum de l'alimentation de proximité était initialement prévue le 26 novembre 2018 après deux premières éditions réussies. Faute d'un nombre de participants suffisants, ce rassemblement des professionnels du secteur a toutefois dû être annulé.



Collecte des plastiques agricoles

La collecte des plastiques agricoles s'est poursuivie en 2018, rencontrant toujours le succès auprès des agriculteurs. Deux collectes ont eu lieu à Saint-Marcel-l'Éclairé et Saint-Nizier-d'Azergues.

54,6 (+22,6)
tonnes de plastiques agricoles récoltées.

91
exploitations agricoles participantes sur les deux sites.



Événement

Une journée pour penser l'avenir des agriculteurs

Jeudi 12 juillet 2018 à Ronno, la Chambre d'agriculture du Rhône et la COR ont organisé la deuxième journée Entreprendre, invitant les acteurs du monde agricole local à des ateliers et réflexions sur l'avenir de l'agriculture sur le territoire. 90 personnes, dont le fondateur de la marque "C'est qui le patron ?" Martial Darbon, ont fait de cette journée un beau succès.





Énergies renouvelables

Engagée dans une démarche Territoire à énergie positive (TEPOS) à l'horizon 2050, la COR a vu se concrétiser certains projets en matière de production d'énergies renouvelables en 2018.

Photovoltaïque : Pour permettre l'investissement massif dans le photovoltaïque, la COR a porté une quarantaine d'études d'opportunité et autant d'études de faisabilité en 2018 sur des sites publics ou des toitures d'entreprises. L'objectif était d'encourager

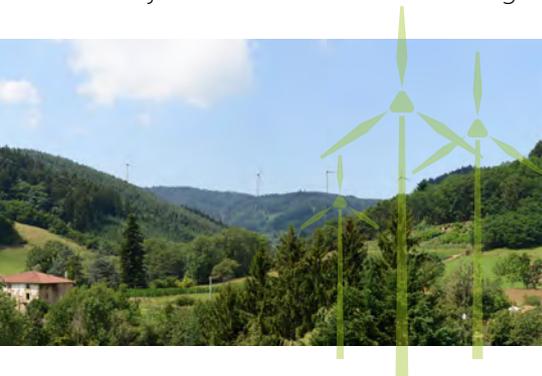
l'investissement, qu'il soit porté par la COR, les communes/entreprises ou encore par l'intermédiaire d'une association d'investissement citoyen en émergence en 2018 (Corasol).

La COR a, par ailleurs, lancé les premiers chantiers d'installations photovoltaïques sous sa maîtrise d'ouvrage, pour le compte d'une dizaine de communes et d'une quinzaine de sites.

Enfin, le cadastre solaire a été lancé et mis en ligne sur le

site internet de la COR afin de permettre aux habitants de consulter, en quelques clics, le potentiel solaire de leur toiture et d'accéder de manière simple et rapide aux premières informations et démarches dans le cadre d'une installation photovoltaïque.

Éolien : L'autorisation du projet éolien de Valsonne a été purgée de tout recours courant 2018, permettant le lancement des études et appels d'offres pour la construction des 4 mâts.



Un PCAET pour faire face au défi du climat

Les travaux du PCAET, lancés en 2017, se sont poursuivis en 2018 avec la mise en place d'un atelier participatif « Destination TEPOS » le 7 février 2018 et l'organisation de deux comités de pilotage en mars puis en septembre 2018, permettant d'arrêter une stratégie et de soumettre le document en conseil communautaire le 6 décembre 2018. La validation définitive fera suite à l'avis de l'Etat et la consultation du public.

Méthanisation : un projet d'envergure territoriale

Depuis le printemps 2018, la COR a lancé la dernière phase de développement d'une unité de méthanisation sur son territoire, avant investissement : terrains d'implantation, plan de financement, concertation, étude environnementale, études d'impacts, aménagement du site, consultation constructeurs, plan d'épandage, contrat...

- › **Gisement** : 21 000 tonnes
- › **Production** : environ 85 nm³/h, soit 6 300MWh de biométhane (= 500 logements chauffés ou 975.000km de bus au Gaz Naturel Vert)
- › 1.5 ETP direct
- › **Gestion des effluents et des déchets de la collectivité localement**
- › **Réduction des odeurs & des apports d'engrais**
- › **Budget** : 4.5M€ - 20% de subvention espérée (temps de retour entre 8 et 10 ans).



Contrat d'Objectif Territorial

Les premières subventions du Contrat d'Objectif Territorial en faveur des ENR thermiques ont été attribuées en 2018 à hauteur de 263 106 € pour 6 projets d'investissements (bois, réseau de chaleur, solaire thermique). Des aides ont aussi été attribuées pour des études de faisabilités sur trois sites.

Ces subventions sont des subventions de l'ADEME gérées par la COR et seront versées à l'issue des travaux.



Du projet de territoire à la démarche Céréma

Prenant la suite de la démarche "Vers un projet de territoire" lancée en 2017, cette nouvelle réflexion visant l'aménagement d'un territoire en transition énergétique a été rythmée par quatre ateliers thématiques organisés entre mai et juin 2018.

Partenaires et élus communautaires ont pris part à ces ateliers et ont participé à la rédaction des éléments programmatiques lors d'un atelier d'écriture organisé en septembre 2018.

La démarche s'est achevée par une présentation en bureau communautaire le 15 novembre 2018. La révision du SCoT Beaujolais permettra de valoriser rapidement tout ce travail afin de conforter les ambitions d'un territoire qui ne veut pas manquer le virage de la transition énergétique.

Par ailleurs, l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, partenaires historiques du label régional TEPOS, continuent à soutenir cette ambition.



Conseil de Développement

Une réunion plénière a été organisée le 15 mai 2018. Le Conseil de Développement n'a pas été réuni en format plénière mais a été mobilisé dans le cadre de l'élaboration du PCAET (ateliers Destination TEPOS).



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

La COR laboratoire des nouvelles mobilités rurales

2017 ayant été une année de lancement d'expérimentations, l'année 2018 aura été celle de l'accompagnement des habitants vers ces nouveaux dispositifs tels que Covoit'ici Ouest Rhodanien et l'autopartage. Pour le premier, 168 demandes ont été enregistrées depuis novembre 2017, ayant conduit à 100 trajets effectivement réalisés. Ces premiers mois d'expérimentation ont permis d'identifier des facteurs de réussite à certains arrêts, et des améliorations du service seront

apportées en 2019. La COR a été distinguée pour cette initiative en 2018 et a été retenue parmi les 26 premiers projets lauréats de l'appel à projets gouvernemental France Mobilités.

Le dispositif d'autopartage entre particuliers de la COR rassemble, quant à lui, 20 personnes réparties dans cinq groupes pour 10 véhicules. Les retours d'expériences des utilisateurs s'avèrent positifs et il convient désormais d'amplifier la dynamique.



En apportant des modifications aux initiatives lancées en 2017 et en proposant de nouveaux services en 2019 (station de vélos électriques nommée By-COR et Zoé autopartagée), la COR entend accompagner les changements d'usages en termes de mobilité et proposer des solutions permettant à ses habitants de se déplacer facilement tout en respectant l'environnement.



TOURISME

Un positionnement ► Un Pôle de Pleine Nature pour mettre en valeur le territoire

► Pour poursuivre le développement de son offre touristique, la COR maintient sa stratégie en tant que Pôle de Pleine Nature.

Aménagements de stations de trail (200km), de VTT (420km), aménagement de nouveaux sentiers de randonnées (178km), actions de promotion des activités de pleine nature sont autant de projets qui ont vu le jour sur l'ensemble du territoire. Evènement emblématique, le développement d'un Ultra Trail, parrainé par François D'Haene, a pris une ampleur supplémentaire en accueillant près de 2.000 participants sur cinq circuits, les 12 et 13 octobre.



Fréquentation de l'office et de ses antennes



Antenne de Lamure-sur-Azergue



Antenne de Tarare

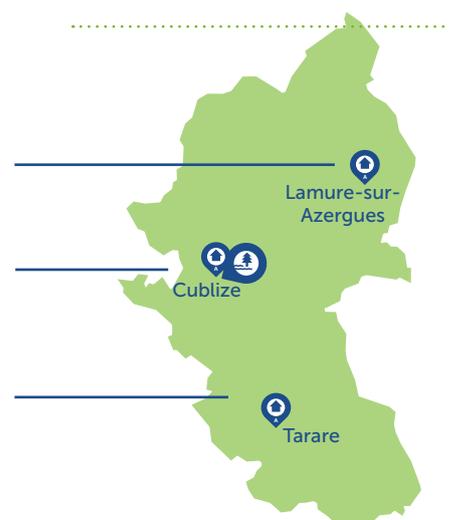


Office de tourisme du Beaujolais Vert - Cublize

1 421
personnes

7 857
personnes

2 564
personnes



Au total, **11 842** visiteurs accueillis à l'Office de tourisme du Beaujolais Vert en 2018.

Des événements de saison en Haute Vallée d'Azergues

Toute l'année, l'office de tourisme remplit sa mission de proposer des événements partout sur le territoire. La Haute Vallée d'Azergues accueille ainsi deux manifestations majeures :

- Pause gourmande, dont la 10^{ème} édition, les 4 et 5 août, a accueilli 23 exposants dans les domaines de l'alimentation, de l'artisanat et des arts afin de mettre en lumière les atouts locaux.
- Le marché de Noël à Lamure-sur-Azergues, les 1^{er} et 2 décembre, a quant à lui fait le plein autour d'une cinquantaine d'exposants, d'animations et de démonstrations pour tous les âges.





Manifestations



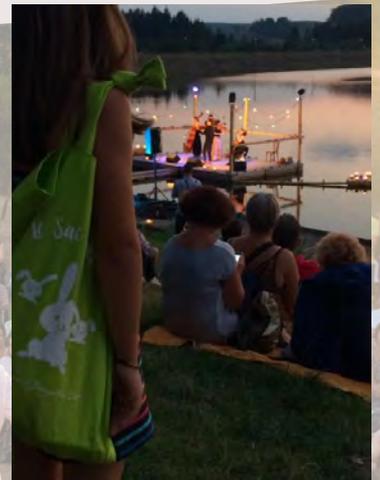
LACAMOA

2 juin :
600 enfants environ



FEU D'ARTIFICE

28 juillet : environ
12.000 personnes



CINÉMA EN PLEIN AIR

22 juillet à Saint-Loup :
150 spectateurs
24 août à Saint-Clément-sous-
Valsonne : 200 spectateurs
Au Lac les 31 juillet et 21 août :
450 et 600 spectateurs

LAC DES SAPINS

Site touristique à Cublize



STATIONNEMENT LAC

110 792 entrées dont

101 jours de stationnement payant dont
4 jours de grande affluence

1096 véhicules en moyenne par jour

3 journées gratuites en raison de
manifestations organisées sur le site

Pic de fréquentation : **2 546** véhicules





INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX

INFORMATIQUE

MATÉRIELS INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES

55

Tableaux Blancs Interactifs



MAINTENANCE

413

demandes traitées auprès
des **écoles**

335

demandes traitées
auprès des **mairies**

ASSAINISSEMENT

Service assainissement non collectif

5 322

usagers

Depuis le 12 novembre 2017, l'ensemble du territoire est géré en délégation de service public par Suez Eau France.

Taux de conformité des installations : **36,8%**

Service assainissement collectif

19 009

abonnés

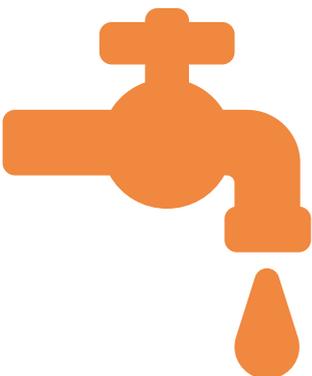
2 360 916 m³

volumes facturés

39

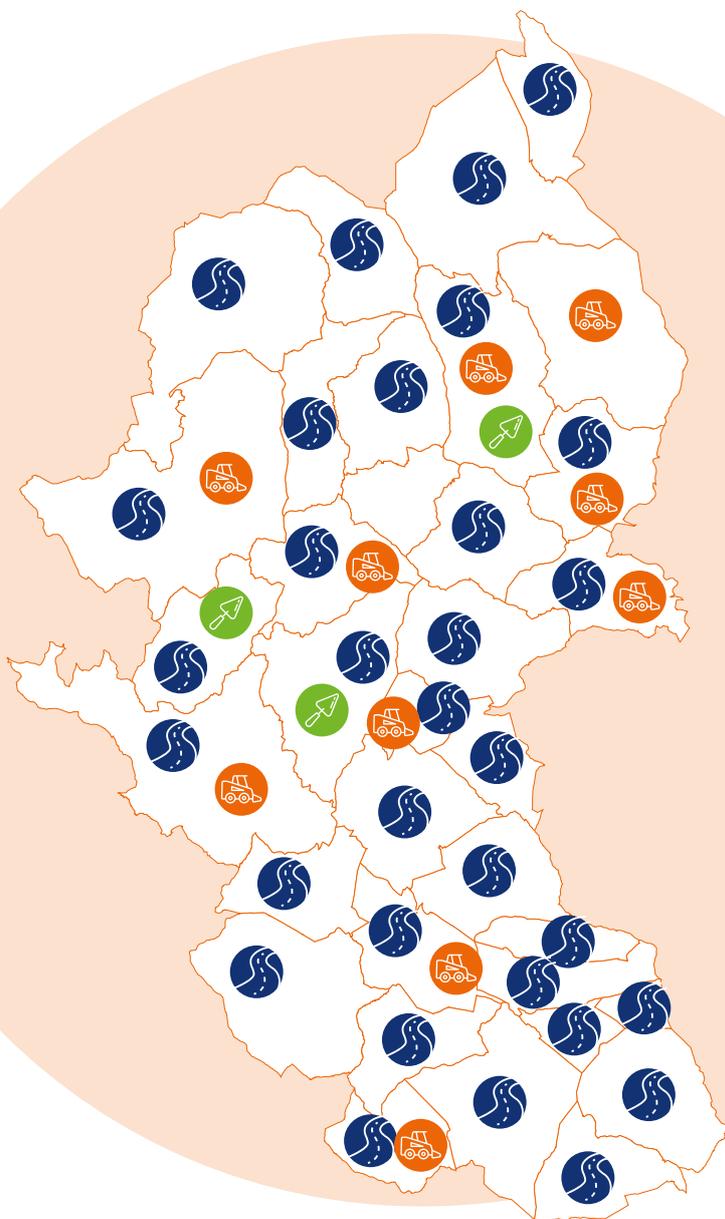
stations d'épuration
en service

2,847 € prix moyen TTC/m³



VOIRIE

Chantiers d'investissement



En chiffres

1 266 454 €

(chaussées)



11 744 €

(ouvrages)

Investissement



137 417 €

(PATA)

112 687 €

(Travaux d'entretien et urgences)



Fonctionnement

Des chantiers d'envergure

À Saint-Forgeux ont été effectués le calibrage et la réfection totale de la chaussée VC du Giroud sur 900 m, pour 87 600 € HT, permettant de désenclaver le hameau du Giroud et de desservir une exploitation agricole dans de bonnes conditions de sécurité.

A noter également la réfection de deux rues à Cours dans le cadre de la requalification du centre-bourg (54.000 euros HT), ainsi que le renforcement d'une voie péri-urbaine très fréquentée qui présentait des désordres à Thizy les Bourgs (111.900 euros HT).





GESTION DES DÉCHETS

La redevance spéciale

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'application de la redevance spéciale est harmonisée sur l'ensemble du territoire. Le seuil d'application est fixé à **660 litres d'ordures ménagères par semaine**.

14 établissements démarchés sur l'ensemble du territoire de la COR et assujettis à compter du 1^{er} janvier 2018

0,040 €

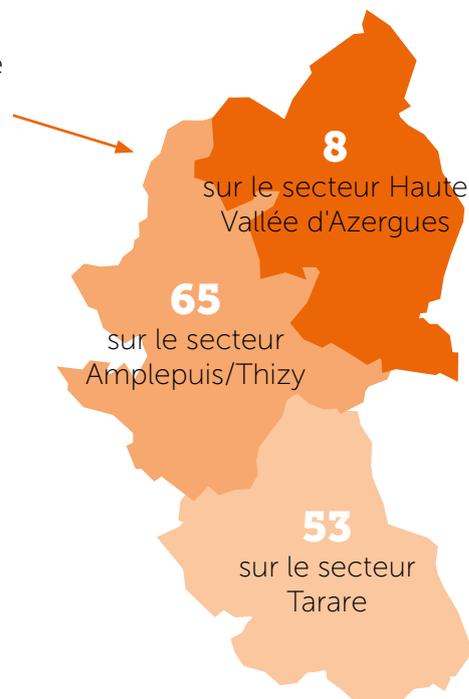
Prix 2018 au litre du flux des ordures ménagères

Sans surcoût

Pour le flux des emballages

433 227,46 €

Recette totale de la redevance spéciale pour l'année 2018 (après déduction TEOM).



Redevance spéciale



Animation et prévention

1.491 enfants sensibilisés, soit 67 classes

214 composteurs distribués



Un nouveau mode de collecte sur le secteur sud du territoire

L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre en régie d'un nouveau mode de collecte, au 1^{er} juin, sur le secteur sud du territoire: collecte en points de regroupement en bacs latéraux et ramassage par un camion de collecte latérale. Ce nouveau mode de collecte ne concerne pas l'hyper-centre de Tarare, dont la collecte reste en porte à porte (taux de TEOM différencié).

L'objectif de cette nouvelle organisation est d'harmoniser à terme le mode de collecte sur l'ensemble du territoire de la COR tout en maîtrisant le coût global du service. Le secteur nord du territoire sera ainsi concerné par ce changement en 2019.



Tonnages collectés

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

10 974 tonnes

↑ Stabilisation par rapport à 2017



Emballages Ménagers Recyclables (EMR)

935 tonnes

↑ augmentation de 7,22 % (2017)



Tonnage de papier

893 tonnes

↑ hausse de 3,6%



Tonnage de verre

1 699 tonnes

↑ hausse de 7,05 %



Le tri du verre, un geste citoyen pour contribuer à la lutte contre le cancer

La COR s'est engagée aux côtés de La Ligue contre le Cancer du Rhône. Ainsi les recettes perçues par la collectivité pour le tri du verre sont reversées à La Ligue à hauteur de 1,50 € la tonne.

Pour la collecte de 2018, la COR a ainsi pu remettre un don de 2 549,10 €.



Indicateurs financiers

1 246 725,19 €

de recettes

hausse de 13,13% (ventes de matériaux, soutiens au tri, RS)

10,93 %

↓ Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (en baisse) pour la zone extérieure de Tarare et les autres communes (points de regroupement) et 11,93 % pour la zone urbaine de Tarare (porte-à-porte)



Collecte des ordures ménagères

42,80 € / habitant

214 € à la tonne

Collecte du papier

0,70 € / habitant

Collecte du verre

1,40 € / habitant

Déchèteries

24,6 € / habitant

Collecte des emballages

1,90 € / habitant

137 € à la tonne

COÛT TOTAL

71,40 € HT /an / hab



SERVICES À LA POPULATION

PISCINES



34.903
entrées



3,71 €

ticket moyen



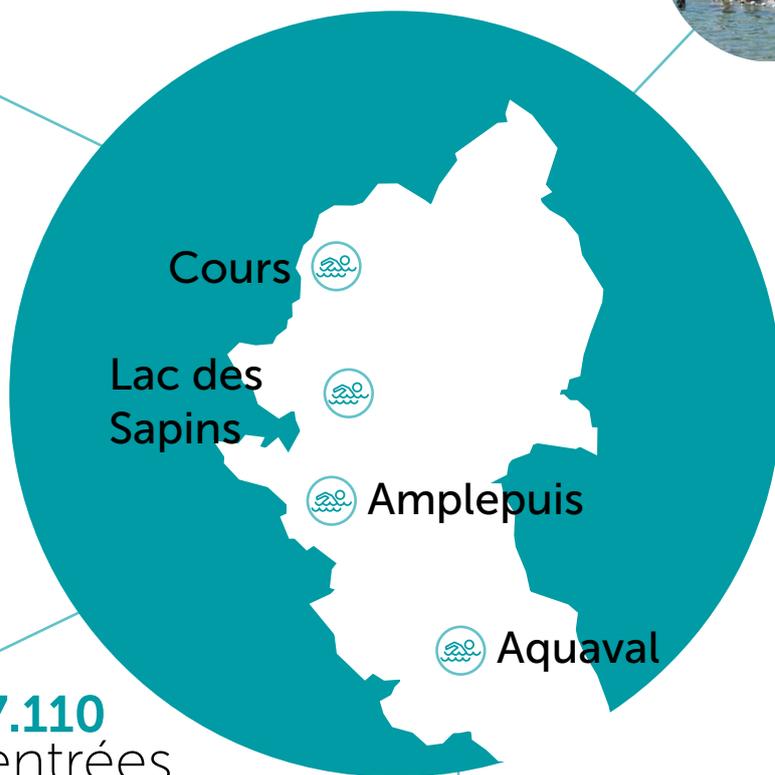
7,32 €

coût restant
par usager



55.501
entrées
pendant la
période estivale
(juillet-août)

- ▶ 62 jours d'ouverture, dont 17 jours à plus de 500 personnes
- ▶ Moyenne par jour : 951 personnes
- ▶ 4 journées à forte affluence à plus de 2 000 personnes
- ▶ Aucune fermeture sanitaire
- ▶ 2% de vente par internet



7.110
entrées

pendant la
période estivale
(juillet-août)



2,88 €

ticket moyen



14,96 €

coût restant
par usager



129.886
entrées



4,61 €

ticket moyen



5,08 €

coût restant
par usager



Des fermetures techniques indispensables

Deux fois par an, comme le veut la réglementation, le centre nautique Aquaval à Tarare ferme ses portes afin de procéder à un nettoyage complet des bassins mais aussi de tous les espaces d'accueil du public. Les équipes éducatives et administratives participent à ce processus indispensable pour des raisons d'hygiène et de sécurité, afin de pouvoir accueillir le public dans des conditions optimales à l'issue de ces fermetures techniques qui ont lieu en février et septembre.



CULTURE

La première saison culturelle de la COR

Depuis 2018, la COR organise sa programmation culturelle dans le cadre d'une véritable saison, allant de septembre 2018 à juillet 2019. Ce changement va dans le sens d'une plus grande synergie avec nos partenaires (Théâtre de Tarare, Théâtre de Villefranche, CCAB, établissements scolaires et centres sociaux). Il permet également une plus grande cohérence avec des projets comme *Re-dessinons* le territoire. Au sein de cette saison se retrouvent tous les rendez-vous culturels habituels : festival pluridisciplinaire Fragments, saison Jeune Public, Echappées du Théâtre de Villefranche, Cafés en fête, concerts de l'EMDI, Nuit des musées...



Évènement Le Théâtre de Tarare rouvre ses portes

Après plusieurs années de fermeture, le Théâtre de Tarare a rouvert ses portes en octobre 2018. Dans le cadre d'un partenariat culturel territorial conclu avec la Ville de Tarare, la COR a participé aux travaux à hauteur d'un million d'euro avec, en contrepartie, la possibilité d'organiser cinq dates pendant la saison ainsi que des résidences. L'objectif de ce partenariat est à la fois de faire venir des spectateurs de toutes les communes au Théâtre mais aussi d'utiliser le Théâtre comme outil de développement de l'ensemble du territoire.



RÊVONS !

Lancé fin 2017, le projet *Rêvons!* s'est déployé pendant toute l'année 2018. De janvier à juin, la compagnie des Mères

Tape-dur a sillonné l'ensemble du territoire pour rencontrer les habitants au cours d'ateliers de parole et d'écriture ainsi que lors de laboratoires de recherche. Après une semaine de résidence

en septembre qui a permis de finaliser la création du spectacle, une quarantaine d'amateurs et de professionnels se sont retrouvés tout l'automne afin de répéter, avec l'objectif de jouer *Rêvons!* devant les spectateurs du Théâtre de Tarare en janvier 2019. Au total, 552 personnes se sont investies à différents degrés dans cette aventure artistique proposée par la COR.

École de Musique et de Danse Intercommunale

Gérée par la COR depuis janvier 2016, l'École de Musique et de Danse Intercommunale a intégré, au 1^{er} septembre 2018, l'école de musique le Réveil de la Montagne de Poule-les-Echarmeaux.

429 élèves venant de 34 communes du territoire et 27 hors COR.

L'équipe compte **1** directrice, un directeur adjoint et **27** professeurs.

La découverte instrumentale sur les trois sites, lors des cours décloisonnés, a permis à une vingtaine d'élèves débutants de s'essayer à plusieurs instruments (accordéon, violoncelle, trombone...).

Les élèves se sont produits à plusieurs reprises sur le territoire : auditions et concerts de Noël, de printemps et de fin d'année dans les différentes communes de la COR.

Ont également marqué 2018 les concerts au Ninkasi de Tarare, la rencontre des pianistes du

territoire avec la participation de Claire Delamarche et la prestation en première partie du groupe Tram des Balkans pendant le festival Fragments, cette dernière étant la restitution de plusieurs week-ends d'ateliers avec le groupe. Enfin, depuis septembre 2018, l'EMDI développe plusieurs projets avec les centres sociaux ou en lien avec la Politique de la Ville.

En parallèle de la gestion de l'EMDI, la COR continue d'apporter son soutien financier et technique aux écoles associatives présentes sur son territoire.

L'enseignement dispensé est très diversifié : danse, éveil musical, découverte et pratique instrumentales (cordes, claviers, guitare, batterie, vents), chant, chœur d'enfants et ensembles instrumentaux.





Musée Barthélemy Thimonnier

En 2018, le musée Thimonnier a ouvert au public du 10 avril au 8 décembre inclus, le public en groupe étant par ailleurs accueilli toute l'année sur réservation.

3 283
visiteurs en
2018

Parmi les nouveautés, le musée a ouvert une nouvelle salle qui propose aux visiteurs une expérience de visite grâce à des manipulations. Les enfants n'ont pas été oubliés avec des outils pédagogiques d'engrenages et des jeux en bois. Cette salle interactive répond aux nouvelles pratiques et est très appréciée des visiteurs.

En 2018, le musée Thimonnier a enfin organisé une Murder Party pour Halloween. Les réservations ont été prises d'assaut et l'animation a remporté un vif succès avec plus de 100 participants !



Exposition temporaire

Du 12 juillet au 19 août, le musée Thimonnier a proposé une exposition : Les machines antiques et chromatiques et Les roues du chant : des installations interactives de Ludicart.

Ludicart a pris possession de la salle d'exposition temporaire pour proposer une expérience sensorielle unique au visiteur.

Machines à coudre et cycles ont été découvert sous un nouvel angle : manipuler, toucher, faire du bruit s'amuser avec les objets : une performance lumineuse et sonore unique !

Ces deux installations ont remporté un vif succès et ont ravi près de 575 personnes.

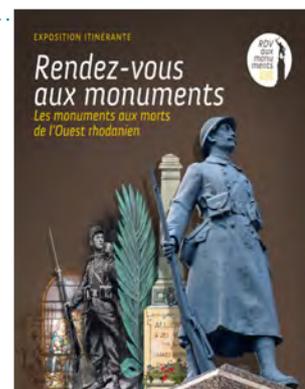


Écomusée du Haut Beaujolais

Malgré sa fermeture au public liée à sa rénovation, l'Écomusée poursuit ses activités et son travail de recherche :

- Réflexion autour du projet Scientifique et Culturel de l'établissement
- Coordination des expositions itinérantes Rendez-vous aux monuments (trois prêts) et Vert Horizon : 12 prêts ont été effectués auprès des communes de la COR et des interventions auprès du public scolaire ont eu lieu.

- Journées Européennes du Patrimoine: présence de l'exposition Vert Horizon à St-Appolinaire et une balade en forêt sur la commune, soit environ 80 personnes
- Semaine Européenne du Développement Durable avec la COR et Fibois : présentation de Vert Horizon à la bibliothèque de Lamuresur-Azergues le 31 mai et visite-découverte d'une parcelle forestière sur la commune.



Évènement Journée internationale des Forêts



L'Écomusée du Haut-Beaujolais a participé à la Journée Internationale des Forêts le 21 mars. Créée par l'ONU, cette journée repose sur une multitude d'initiatives à travers le monde, destinées à mettre à l'honneur l'arbre et la forêt.

Pour sa première participation, l'Écomusée du Haut-Beaujolais a mis en lumière la commune de Ronno. Samedi 24 mars, une visite exceptionnelle qui a rassemblé 40 personnes a eu lieu dans le parc du château, en complément de l'exposition Vert Horizon visible en mairie pour l'occasion.

La convention d'éducation aux arts et à la culture renouvelée

Territoire prioritaire identifié par le Ministère de la culture depuis 2015, l'Ouest Rhodanien bénéficie d'un partenariat privilégié avec la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes et l'Education nationale pour déployer son projet culturel. En 2018, la COR a renouvelé pour 3 ans cette convention, que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Rhône ont rejointe.

Les objectifs ? Permettre à tous, et en particulier aux jeunes, d'accéder à des œuvres, de rencontrer des artistes, de pratiquer et d'acquérir des connaissances.

En octobre 2018, la COR a édité un ouvrage retraçant trois ans de projets *Re-tissons* le territoire, de friche en friche : un beau témoignage de tous les ateliers, rencontres, créations partagées qui ont relié les habitants.

Re-dessins le territoire, patrimoine(s) et paysage(s) prend la suite, avec, par exemple, en septembre 2018 le projet Correspondance de Quartier du blÖffique Théâtre, qui a permis de construire un échange de cartes postales avec et entre des habitants de Tarare, Cours, Ranchal et Lamure-sur-Azergues.

Manifestations culturelles

Spectacles

Bulles dans le Lac

» 24 & 25 MARS Cublize - 1 250 visiteurs

EMDI

Concert de printemps

» 24 MARS Thizy les Bourgs - 200 spectateurs

Rencontre de pianistes : Bartok

» 25 MARS Thizy les Bourgs - 150 spectateurs

Concert de fin d'année

» 2 JUIN Chambost-Allières - 60 spectateurs

» 10 JUIN Amplepuis - 65 spectateurs

» 30 JUIN Tarare - 40 spectateurs

Concert Musiques Actuelles

» 9 FÉVRIER Tarare - 80 spectateurs

» 21 JUIN Tarare - 80 spectateurs



Festiplanètes en partenariat avec le CCAB

» 25 JUILLET Panique chez les Mynus - Chambost-Allières - 76 spectateurs

» 26 JUILLET Voyage sous le planétarium - Tarare - 125 spectateurs

» 31 JUILLET Les Cosmic Masters - Amplepuis - 150 spectateurs

Cafés en fête en partenariat avec le CCAB

» FÉVRIER Les Olmes, Ranchal & Thizy les Bourgs - 160 spectateurs

» MARS Lamure-sur-Azergues, Ronno & Saint-Clément-sous-Valsonne - 140 spectateurs

» NOVEMBRE Ronno, Saint-Forgeux & Thizy les Bourgs - 235 spectateurs

Le Piano à voile en partenariat avec le théâtre de Villefranche

» 14 ET 15 MAI Cours - 122 spectateurs

» 16 MAI Chênelette - 19 spectateurs

» 17 MAI Ronno - 49 spectateurs

» 18 ET 19 MAI Les Olmes - 82 spectateurs



©COR



©COR



©CCAB



©CCAB

Spectacles jeunesse

» 17 MARS Le Bleu des arbres - Cublize - 123 spectateurs

» 6 OCTOBRE Super Elle - Dième - 81 spectateurs

» 18 NOVEMBRE L'Appel de la forêt - Tarare - 424 spectateurs

Fragments

Pépé

» 23 MAI Saint-Marcel-l'Éclairé - 98 spectateurs

Attifa de Yambolé

» 24 MAI Grandris - 41 spectateurs

Frijo Opus 2

» 25 MAI Saint-Forgeux - 150 spectateurs

Kobiz Project

» 26 MAI Thizy les Bourgs - 195 spectateurs





POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville de la COR est structurée autour d'un réseau de partenaires qui œuvre en faveur des publics des quartiers prioritaires de la Ville de Tarare. Le Contrat de Ville précise les actions qui visent à réduire les inégalités en matière de développement économique et d'emploi, à développer la cohésion sociale et à améliorer le cadre de vie et le renouvellement urbain.

La COR et la Ville de Tarare s'engagent dans la diminution des écarts de développement et des déséquilibres. Ces collectivités mutualisent leurs moyens et leurs actions en matière de solidarité et de cohésion sociale. Des actions se concentrent sur le périmètre à Tarare, et d'autres actions rayonnent sur l'ensemble du territoire de la COR.

Les actions menées auprès du grand public en 2018

- ▶ Auto-école sociale : près de 80 personnes ont pu passer le permis de conduire dans l'année grâce à ce dispositif social.
- ▶ Programme de réussite éducative : 80 enfants suivis

Programmation de la Politique de la Ville



28 actions subventionnées pour un montant de

185.000 €



▶ Ateliers numériques

Une dizaine de personnes reçues chaque semaine en ateliers informatiques.



▶ Bilans de santé

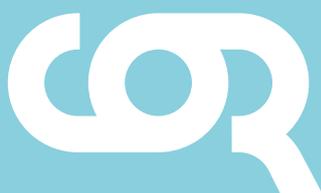
100 personnes reçues



▶ Coup de pouce étudiant

18 étudiants suivis

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

Contacts



04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

Accueil



Siège
3 rue de la Venne 69170 TARARE



www.ouestrhodanien.fr